



CC du Seignanx (Siren : 244000659)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Saint-Martin-de-Seignanx
Arrondissement	Dax
Département	Landes
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	23/12/1993
Date d'effet	31/12/1993

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	Mme Isabelle DUFAU

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	1526 Avenue de Barrère
Distribution spéciale	CS 40070
Code postal - Ville	40390 SAINT MARTIN DE SEIGNANX
Téléphone	05 59 56 61 62
Fax	05 59 56 61 60
Courriel	communaute.seignanx@cc-seignanx.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	29 831
-----------------------------	--------

Densité moyenne 196,19

Périmètre

Nombre total de communes membres : 8

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
40	Biarrotte (214000424)	352
40	Biaudos (214000440)	1 007
40	Ondres (214002099)	5 945
40	Saint-André-de-Seignanx (214002487)	1 909
40	Saint-Barthélemy (214002511)	444
40	Saint-Laurent-de-Gosse (214002685)	740
40	Saint-Martin-de-Seignanx (214002735)	6 209
40	Tarnos (214003121)	13 225

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 34

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE)
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>élimination et valorisation des déchets ménagers</i>
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Autres actions environnementales <i>- Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux - Mettre en place et exploiter des dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques - Animer et concerter dans le domaine de la gestion et de protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère correspondant à une unité géographique - Mettre en valeur, étudier, aménager, développer, gérer, animer et étendre le site du Marais d'Orx -</i>
- Création et entretien des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables, en application de l'article L. 2224-37 du CGCT <i>La communauté de communes peut, pour l'exercice de cette compétence, adhérer à un syndicat mixte sans consultation préalable des communes membres.</i>
Sanitaires et social
- Action sociale

Compétence facultative : Orienter et favoriser le développement socio-économique local notamment l'Economie Sociale et Solidaire en s'appuyant et en soutenant le comité de bassin d'emploi du Seignanx dans le cadre des actions définies par convention annuelle -

- Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire

- Activités culturelles ou socioculturelles

Mettre en oeuvre une politique visant à l'identification et à la valorisation du Seignanx par le développement d'actions et de manifestations éducatives, culturelles ou sportives.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

participer à l'élaboration et la révision du SCOT

- Schéma de secteur

- Plans locaux d'urbanisme

élaboration,, révision ou modification des PLU ou cartes communales

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Créer, réaliser des opérations d'aménagement (ZAC et lotissements) dont l'objet s'inscrit dans le champ de la compétence développement économique -

- Constitution de réserves foncières

constituer, gérer et rétrocéder des réserves foncières

- Etudes et programmation

Favoriser un aménagement et un développement équilibré et durable ainsi que de mettre en oeuvre les procédures de développement et d'aménagement durables auxquelles peut accéder le territoire. Conformément aux dispositions des articles L5741-1 du CGCT adhérer à un Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) - Conduire ou participer à des études d'urbanisme ou d'aménagement impliquant le territoire de la CC et le champ de ses compétences. Soutient ou adhésion à tout organisme menant des études d'aménagement -

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

la communauté de communes est compétente pour la création ou l'aménagement et l'entretien des voiries d'intérêt communautaire dont le tracé figure sur la carte annexée

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

- création d'un office de tourisme communautaire

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

mise en oeuvre d'un PLH

- Politique du logement social

- Action et aide financière en faveur du logement social

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat

Instituer et exercer les droits de préemption pour tout usage communautaire

Autres

- NTIC (Internet, câble...)

Réaliser toutes opérations en matière d'aménagement numérique visées à l'article L1425-1 du CGCT . La communauté de communes peut, pour l'exercice de cette compétence, adhérer à un syndicat mixte sans consultation préalable des communes membres-

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage <i>En plus de l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires des gens du voyage: CREATION</i>
- Création et gestion des maisons de services au public
- Autres <i>Assurer l'instruction des demandes d'autorisation relatives à l'implantation des dispositifs de publicité, enseigne, pré-enseigne pour les communes compétentes au sens de l'article L581-14-2 du code de l'environnement qui décideront de lui confier cette instruction par voie de convention - Constituer et valoriser un SIG - Soutenir et développer le maillage des services publics sur le territoire - Etudier, créer, aménager, développer et gérer les infrastructures et les services de collecte et de traitement des déchets de venaison</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
40	SM départemental d'équipement des communes des Landes (SYDEC) (254001399)	SM ouvert	438 098
40	SM Agence landaise pour l'Informatique (ALPI) (254003304)	SM ouvert	1 534 050
64	SM du SCOT du Pays Basque et du Seignanx (256404278)	SM fermé	360 364
40	SM pour aménagement et gestion de parcs d'activités du Seignanx (200005171)	SM ouvert	29 831
40	SM eaux du Marensin-Maremne-Adour (200087278)	SM fermé	77 358
40	Institution Adour (254002264)	SM ouvert	918 266
40	SM de l'Aygas (200084093)	SM fermé	22 194
64	SM du Bas Adour Maritime (200086056)	SM fermé	221 332
40	SM de rivières Côte Sud (254003205)	SM fermé	99 428
40	PETR Pays Adour Landes Océanes (200083996)	SM fermé	186 297
40	SICTOM Côte Sud (254001977)	SM fermé	189 611

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)